

## **Déclaration annuelle au Conseil supérieur de l'audiovisuel en application du titre III de la loi du 22 décembre 2018 relative à la lutte contre la manipulation de l'information**

Le 23-04-2020,

### **1. Présentation du service**

Nom du service : Dailymotion

Nom et raison sociale de la société opératrice : Dailymotion SA

Identité et fonction du référent légal : Etienne Defossez,  
Responsable de la Politique des Contenus

Nombre de visiteurs uniques par mois, calculé sur la base de l'année d'exercice (2019) :

- Niveau mondial : 275 millions de vues mensuelles \*
- En France : 33 millions de vues mensuelles \*

*\* Chiffres Comscore 2019*

Disponibilité sur internet (URL) : <https://www.dailymotion.com/>

Disponibilité via des applications (systèmes d'exploitation concernés) : Android, iOS, iPadOS, tvOS, Android TV, Xbox, Windows 10

Disponibilité via des assistants vocaux : non

Langue du service sur le territoire français (par défaut) : français

Outre la langue, le service disponible sur le territoire français constitue-t-il une version spécifique du service (pour le territoire français ou pour le public francophone) ? : non

## **2. Précisions terminologiques**

Dans cette déclaration, sont désignés par :

- **Utilisateurs** : les utilisateurs *loggués* du service.
- **Visiteurs** : les utilisateurs *non-loggués* du service.

## **3. Description du service**

### • **Objet**

Disponible sur cinq continents, Dailymotion est l'une des principales plateformes d'hébergement et de partage de vidéos. Créée à Paris en mars 2005, Dailymotion est détenue depuis 2015 par Vivendi, groupe mondial intégré dans les médias et les contenus.

Libre d'accès, Dailymotion permet à n'importe quel internaute d'accéder à des contenus vidéos sur son site, ses applications ou sur des sites tiers et applications tierces qui ont fait le choix d'intégrer sa technologie de lecteur vidéo propriétaire. En tant qu'hébergeur, Dailymotion permet également à ses utilisateurs de stocker et de partager leurs contenus vidéos.

A vocation mondiale, le service Dailymotion n'est pas spécialisé et agrège des contenus vidéo d'une grande variété. Leurs caractéristiques communes sont leur nature et leur courte durée. Dailymotion ne permet pas la mise en ligne d'autres types de contenus ni la publication de commentaires afférents aux vidéos mises en ligne sur son service. A ce titre, Dailymotion ne s'apparente pas à un réseau social.

Afin de répondre au mieux aux attentes des 18-49 ans, cible prioritaire de Dailymotion, les contenus mis en ligne par ses partenaires professionnels sont indexés de manière

algorithmique au sein de quatre thématiques phares : Actualités, Sport, Musique, Divertissement. Dailymotion offre par ailleurs la possibilité à ses partenaires professionnels de monétiser leurs contenus en autorisant l'intégration de publicités au sein de leurs vidéos disponibles sur son site, ses applications ou son lecteur vidéo propriétaire.

- **Modèle économique**

Dailymotion génère des revenus en commercialisant des espaces publicitaires, directement ou par l'intermédiaire de sociétés de vente tierces. Ces espaces publicitaires sont afférents aux contenus vidéos mis en ligne sur son service, qu'ils soient accessibles via son site web, ses applications ou via son lecteur vidéo propriétaire exporté sur des applications ou sites tiers.

#### 4. **Dispositif de signalement de fausses informations**

- **Outil de signalement**

En sa qualité d'hébergeur de contenus vidéos, et conformément à la réglementation en vigueur, Dailymotion a déployé un outil de signalement présent à proximité immédiate de chaque contenu vidéo mis en ligne. Cet outil « **Signaler** » se présente sous la forme d'un bouton commun à toutes les déclinaisons du service (applications mobiles, version desktop). Le second niveau de l'outil développe six occurrences de signalement qui permettent à chaque utilisateur de préciser le motif de leur signalement :

- Contenu à caractère sexuel ;
- Contenu violent ;
- Diffamation ou contenu haineux ;
- Infraction au droit d'auteur ;
- Atteinte à la vie privée ou à l'image ;
- Vidéo de désinformation.

Cette dernière catégorie est effective depuis le deuxième trimestre 2018.

Tant sur la version desktop que mobile, Dailymotion a veillé à positionner l'outil de signalement au plus proche du contenu visionné directement au sein de sa description. **L'accès à l'outil de signalement n'est pas conditionné à la création d'un compte.**

Exemple du formulaire de signalement sur *desktop* en 2019 mis à la disposition des visiteurs du service (utilisateurs non-loggué) :

The image shows two side-by-side screenshots of the Dailymotion reporting interface on a desktop browser. Both windows have a close button (X) in the top right corner.

The left window is titled "Signaler cette vidéo". Below the title is the question "Quel est le problème ?". There are seven radio button options listed vertically: "Contenu à caractère sexuel", "Contenu violent", "Diffamation ou contenu haineux", "Infraction au droit d'auteur", "Atteinte à ma vie privée ou à mon image", and "Vidéo de désinformation".

The right window is titled "Désinformation". Below the title is the instruction "Décrivez le problème (facultatif)". There is a large text input field labeled "Description". Below that is the instruction "Saisissez votre adresse e-mail (obligatoire)" followed by a text input field labeled "Votre email". At the bottom of the window, there are two buttons: "Annuler" on the left and "Envoyer" on the right. A disclaimer is visible below the email field: "Nous vous rappelons que tout signalement d'un contenu inapproprié (i) doit être dument renseigné et (ii) engage votre responsabilité en cas d'utilisation abusive. Nous vérifierons si le contenu signalé enfreint effectivement nos CGU. Les signalements incomplets ne seront pas traités."

Son intitulé et son emplacement sont **identiques sur chaque déclinaison du service** (*desktop* ou mobile). L'occurrence de signalement « fausses informations » est affichée **par défaut** et le nombre d'actions pour finaliser un signalement de fausses informations est strictement identique aux autres types de signalements (en dehors des signalements de contenus portant atteinte au droit d'auteur, au droit à l'image ou au droit des

marques qui requièrent des étapes supplémentaires préalables à l'ouverture de l'instruction du signalement).

Afin d'assurer la meilleure ergonomie possible du dispositif, les équipes de Dailymotion ont veillé à prévoir un **parcours de signalement lisible** et le plus simple possible. Pour compléter un signalement, un visiteur doit **compléter trois étapes**. Il doit cliquer sur « Signaler » dans la description de la vidéo, préciser le motif de son signalement puis confirmer son adresse mail s'il n'est pas inscrit sur le service. Pour les utilisateurs inscrits au service Dailymotion, la procédure de signalement se limite seulement aux deux premières étapes précédemment mentionnées.

En 2019, Dailymotion a lancé un chantier d'envergure visant à **renforcer l'ergonomie de son dispositif de signalement**. Le cœur de ce projet est de mieux renseigner les visiteurs et utilisateurs du service sur les choix de signalement qui leur sont proposés. Ce nouveau dispositif sera progressivement déployé dans le courant du premier semestre 2020.

- **Procédure d'instruction des signalements**

Dailymotion a mis en place un **canal de traitement dédié** aux signalements de fausses informations depuis le deuxième trimestre 2018. Sur l'exercice 2019, l'intégralité des signalements de fausses informations opérés sur le service a été instruit.

Les signalements de fausses informations sur Dailymotion émanent principalement des partenaires professionnels, des utilisateurs et des visiteurs de Dailymotion. Dans une moindre mesure, ces signalements émanent d'autorités publiques ou d'autres intermédiaires techniques qui ont identifié un contenu hébergé sur Dailymotion et *embeddé* sur leur service.

Les traitements des signalements de fausses informations ne font pas l'objet d'une priorisation hormis durant les **périodes électorales et d'urgence** (attentats terroristes/crise sanitaire...) durant lesquelles **une attention accrue leur est portée**.

- **Moyens humains dédiés au traitement des signalements**

En France, l'intégralité des signalements de fausses informations sont traitées par une **équipe de modération dédiée** mobilisée 24 heures sur 24.

- **Moyens automatisés dédiés au traitement des signalements**

Compte tenu de la nature de ces signalements, la modération humaine est la plus à même de déceler des biais manifestes dans le traitement de l'information. A cet égard, **Dailymotion ne recourt pas à des moyens automatisés pour procéder à l'instruction de ces signalements**. Les risques de retraits de contenus licites sont trop importants.

- **Information des utilisateurs sur les suites données au signalement**

- **Informations des internautes:** Lors du retrait d'un contenu propageant de fausses informations, le résultat de la procédure est porté à la connaissance des autres utilisateurs par l'intermédiaire d'un message générique apposé à la place de la vidéo retirée.
- **Informations à destination des partenaires professionnels:** L'équipe du support de Dailymotion informe les partenaires professionnels si leur contenu est retiré à la suite d'un signalement. Cette notification intervient par mail. A cette occasion, une voie de recours leur est proposée.
- **Informations à destination des utilisateurs amateurs:** L'équipe du support de Dailymotion informe les utilisateurs amateurs lorsque leur contenu est retiré à la suite d'un signalement. Après réception de ce message, Dailymotion ne leur propose pas de voie de recours

normalisée. Ils peuvent toutefois prendre contact avec le support afin d'avoir des renseignements complémentaires sur les raisons qui ont motivé le choix des modérateurs et éventuellement contester le retrait.

## **5. Promotion des contenus issus d'entreprises et d'agences de presse et de services de communication audiovisuelle**

Dailymotion fait de la promotion de contenus de qualité émanant de ses partenaires professionnels vérifiés la pierre angulaire de sa stratégie de repositionnement.

- **Identification des sources vérifiées et professionnelles de contenus**

Afin d'assurer un niveau de transparence et d'information élevé à ses utilisateurs, Dailymotion labellise les comptes de ses partenaires professionnels vérifiés. Cette labellisation prend la forme d'un badge clairement identifiable apposé sur leur(s) chaîne(s) comme celui-ci :



Ces sources « de confiance » incluent notamment des agences de presse et des services de communication audiovisuelle qui proposent des contenus d'information se rattachant à des débats d'intérêt général. La présence de ce badge est une indication essentielle pour l'utilisateur sur la qualité de la source ayant mis en ligne un contenu d'information et sur le traitement de l'information en soi.

- **Promotion de contenus émanant de sources professionnelles vérifiées**

Afin de limiter l'exposition de ses utilisateurs à des contenus émanant de sources non-vérifiées et pouvant présenter d'éventuels biais dans le traitement de l'information, les outils de recommandation de Dailymotion mettent uniquement en avant les contenus provenant de sources «de confiance». Ces contenus vidéo sont sélectionnés par un biais algorithmique au sein des chaînes de nos partenaires professionnels vérifiés préalablement labellisés.

Ce paramétrage est effectif depuis la mise à jour de l'interface intervenue en 2017 qui référence systématiquement les derniers contenus mis en ligne par les partenaires professionnels vérifiés sur la page d'accueil (le « Daily Pulse ») et dans tous les autres espaces de recommandation de contenus. De la même manière, les Sujets (Topics), qu'un utilisateur *loggué* peut suivre, sont générés et alimentés exclusivement par les partenaires professionnels vérifiés.

Par ce biais, Dailymotion a réduit drastiquement la consommation de contenus vidéo émanant de sources non-vérifiées et présentant potentiellement des biais dans le traitement de l'information sur son service. En 2015, 81 % des contenus vidéos vus sur le service étaient des contenus émanant de sources non-vérifiées ou amateurs. En 2019, leur part est passée sous les 10 % en France chaque mois. Cette bascule est encore plus visible concernant la consommation de contenus d'actualité. En 2019, en France, 98% des vues sur des contenus d'actualité ont été réalisées sur des vidéos émanant de nos partenaires professionnels vérifiés.

Cette politique interne restrictive en matière d'accès aux contenus émanant de sources non-vérifiées fait de Dailymotion un service peu exposé aux publications et à la consommation massive de contenus présentant des biais manifestes dans le traitement de l'information.



## 6. Information des utilisateurs sur la nature, l'origine, les modalités de diffusion des contenus et l'identité des personnes versant des rémunérations en contrepartie de la promotion des contenus d'information

Dans la stricte continuité de sa politique interne en matière de promotion de contenus émanant de sources vérifiées, Dailymotion n'a pas offert la possibilité à ses utilisateurs amateurs ni à ses partenaires professionnels de promouvoir des contenus d'information se rattachant à un débat d'intérêt général en contrepartie de rémunérations sur l'exercice 2019.

L'absence de promotion de contenus en contrepartie de rémunération n'est pas limitée à une période spécifique (période électorale et/ou d'urgence). Cette fonctionnalité de *sponsoring* de contenus est désactivée de façon permanente tant au sein du moteur de recherche, de la page d'accueil (« Daily Pulse ») mais également au sein des sections de contenus recommandés.

L'absence de fonctionnalité de *sponsoring* vise précisément à contre-carrer toute velléité de détournement du service à des fins malveillantes ou trompeuses.

## 7. Transparence des algorithmes

### • **Types d'algorithmes et modalités d'agencement des contenus**

Dailymotion recourt à deux types d'algorithmes, des **algorithmes d'indexation** et des **algorithmes de recommandation**. Ces deux types d'algorithmes utilisent les métadonnées renseignées par les partenaires professionnels de Dailymotion afin de référencer leurs contenus et mettre en avant ceux qui correspondent aux sujets les plus recherchés sur Internet.

L'ensemble des algorithmes d'indexation et de recommandation **excluent systématiquement les contenus amateurs** afin de limiter l'exposition des visiteurs et/ou utilisateurs du service à des contenus pouvant présenter d'éventuels biais dans le traitement de l'information. Ce paramétrage est au cœur de la refonte du service Dailymotion intervenue en 2017 et n'est pas modifiable. De la même manière, les modalités d'agencement et de classement de contenus d'information se rattachant à un débat d'intérêt général excluent toute possibilité pour un partenaire professionnel d'améliorer le référencement d'un contenu en contrepartie de rémunération.

- **Information sur les méthodes d'agencement et d'ordonnement algorithmiques des contenus**

Dailymotion met en ligne une [information technique](#) à destination de la communauté de développeurs concernant notamment ses outils de *machine learning* destinés à l'indexation des contenus professionnels. Dailymotion publie également une information généraliste à destination de ses utilisateurs et visiteurs sur les méthodes d'indexation de contenus via son [centre d'aide](#). Concernant les algorithmes de recommandation, la [politique de confidentialité](#) de Dailymotion détaille l'usage des données à des fins de personnalisation du service dans le cas où ses utilisateurs et/ou visiteurs auraient consenti au traitement de leurs données personnelles.

## **8. Lutte contre les comptes propageant massivement de fausses informations**

L'absence de fonctionnalités sociales et de promotion de contenus en contrepartie de rémunération rendent le service Dailymotion peu attractif pour relayer massivement des fausses informations. Compte tenu des spécificités inhérentes à son service, la création de comptes propageant massivement de fausses informations est marginale.

- **Identification des comptes**

L'identification de ces comptes par Dailymotion dépend exclusivement des signalements réalisés sur le service. Ces signalements émanent principalement des partenaires professionnels, des utilisateurs et visiteurs de Dailymotion. Dans une moindre mesure, ils émanent d'autres intermédiaires techniques ou d'autorités publiques. Dès lors qu'une vidéo est signalée puis retirée, un contrôle est systématiquement conduit sur le compte à l'origine de sa publication.

Afin de se prémunir de clôtures de comptes licites et légitimes, Dailymotion ne recourt à aucun moyen automatique pour les examiner.

- **Sur l'information délivrée aux utilisateurs**

Dailymotion détaille dans ses [Conditions Générales d'Utilisation](#) et sa [Politique des contenus prohibés](#) sur les risques encourus notamment en cas de création de comptes relayant des informations trompeuses et les modalités de clôture de comptes. Des liens renvoyant vers ces politiques sont disposés à proximité de l'espace où les utilisateurs peuvent mettre en ligne un contenu. De plus, ces pages sont accessibles à tout moment via le bas de page du site et l'espace « Réglages » pour n'importe quel utilisateur ou visiteur du site et/ou de l'application.

Ces politiques internes retranscrivent dans des termes simples et accessibles les modalités de clôture de comptes sur Dailymotion. L'application de cette politique concerne tous les types de contenus illicites identifiés (étant inclus les fausses informations). Elle s'applique de manière indifférenciée à tout utilisateur à l'origine de la mise en ligne de contenus.

- **Sur les données chiffrées des comptes propageant massivement de fausses informations**

Le volume de comptes identifiés comme propageant massivement de fausses informations est très faible sur Dailymotion. L'équipe de modération est amenée à en clôturer de manière très ponctuelle.

9. **Favoriser l'éducation aux médias et à l'information**

- **Actions ciblées de sensibilisation contre les fausses informations et d'éducation aux médias**

Afin de sensibiliser ses utilisateurs contre les fausses informations, l'équipe en charge des contenus de Dailymotion publie une lettre d'information hebdomadaire intitulée « Décryptage ». Sur la base des informations transmises par ses partenaires professionnels vérifiés, Dailymotion identifie certains contenus pertinents mis en ligne sur son service dont l'objectif est d'apporter un regard critique sur l'actualité. Cette lettre est adressée à tous les utilisateurs inscrits au service Dailymotion et qui ont consenti à la réception des lettres d'information. Cette newsletter a été instaurée en juin 2019.